Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

Lens, le 29 avril 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

La BEI conclut avec la CALL pour des projets d'envergure sur le territoire

La Banque européenne d'investissement (BEI) conclut avec la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin (CALL) un contrat de financement de 80 millions d'euros pour des projets dédiés à l'eau, l'assainissement, la lutte contre les inondations et la gestion des déchets.

- Un apport de 80 millions d'euros au service de projets de développement durable bénéfiques pour l'environnement et la biodiversité du territoire.
- Un projet en phase avec les priorités européennes en matière de protection de l'environnement, d'énergie durable, de cohésion sociale et territoriale.

La CALL a procédé ce vendredi 29 avril à la signature de son contrat d'emprunt avec la BEI.

Sylvain Robert, Président de la CALL, était présent aux côtés de Jean-Marie Alexandre, Vice-président de la CALL en charge des finances et des prospectives. Ambroise Fayolle, Vice-président de la BEI participait également au rendez-vous.

Le territoire, dans le cadre des projets innovants du mandat en cours, a sollicité la BEI afin de financer une partie des opérations de modernisation et d'innovation à entreprendre dans les infrastructures d'eau potable, d'assainissement, de lutte contre les inondations et de gestion des déchets solides.

Aligné avec les principes de l'Accord de Paris sur le climat, le financement de 80 millions d'euros contribue à l'atteinte d'objectifs de développement durable sur une période allant de 2022 à 2026. Un projet qui s'inscrit dans la politique de soutien financier apporté par la banque publique de l'Union européenne aux collectivités territoriales à travers des prêts-cadre déployés en réponse à la crise sanitaire de la Covid-19.

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin
21 rue Marcel Sembat - 62300 Lens
Tél : 03 21 790 790
www.agglo-lenslievin.fr
@AggloLensLievin

Banque européenne d'investissement
La banque de l'UE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

Les investissements concernent notamment le renouvellement de **73,5 km de conduites d'eau potable**, de **5000 branchements** et de **64,4 km** de collecteurs assainissement. Ils prévoient également l'amélioration de la **sécurité contre les inondations** et la **lutte contre l'érosion** par la sécurisation et la réhabilitation d'environ **62 km de berges** et la **construction de bassins de rétention**.

L'amélioration de la collecte, du tri et du recyclage des déchets solides se fera par la mise en place de **500 bornes enterrées à apport volontaire** pour la collecte sélective, de **1 600 bacs à roulettes**, de **3 000 composteurs domestiques**, de **300 composteurs collectifs** ainsi que l'extension du réseau des déchetteries.

Les investissements réalisés au travers de cet emprunt contribuent à la réalisation des objectifs prioritaires de la BEI et de l'Union européenne en matière de protection de l'environnement, d'énergie durable et de politique de cohésion au niveau régional. Après une période d'instruction technique et financière ainsi qu'une visite sur site de deux jours, la BEI a répondu favorablement à la demande de financement de la CALL dont le **coût total du projet a été évalué à 170 millions d'euros**. La BEI en financera **80 millions d'euros**, versés en dix tranches maximum. Les 90 millions d'euros restants proviennent de **l'autofinancement et de subventions**. Cet accord offre la possibilité à la CALL de réaliser ses projets dans les conditions les plus avantageuses possibles, préservant ainsi son **équilibre financier**.

Sylvain Robert, Président de la CALL commente : « *Notre projet de territoire est grand et nos ambitions sont fortes pour nos usagers. La préservation des ressources naturelles, de la biodiversité, les mesures d'atténuation et d'adaptation aux effets du changement climatique sont au cœur de nos actions quotidiennes. Le soutien de la BEI est donc une marque de confiance et d'optimisme pour la prise en compte de ces enjeux fondamentaux. Ainsi, nous nous donnons les moyens de préserver et de protéger l'agglomération tout en laissant place à l'innovation, pour un futur durable.*»

Ambroise Fayolle, Vice-président de la BEI, déclare quant à lui : « *Les infrastructures d'eau potable, d'assainissement des eaux usées, de gestion des déchets et de prévention des inondations sont des équipements essentiels au bien-être et à la qualité de vie des*

populations et comptent parmi les priorités d'investissements dans les biens publics de la banque des européens. Je me félicite que la BEI puisse à travers ce prêt contribuer à un développement plus durable et respectueux de l'environnement des territoires et des habitants de l'agglomération de Lens-Liévin ».

Informations générales :

A propos de la Banque européenne d'investissement

La Banque européenne d'investissement (BEI), dont les actionnaires sont les 27 États membres de l'Union européenne (UE), est l'institution de financement à long terme de l'UE. La BEI met à disposition des financements à long terme destinés à appuyer des investissements de qualité afin de contribuer à la réalisation des grands objectifs de l'UE. Elle emprunte d'importants volumes de fonds sur les marchés de capitaux et les prête à des conditions très favorables pour soutenir des projets qui concourent à la réalisation des grands objectifs de l'UE. En tant que banque du climat de l'Union Européenne, elle a pour objectifs de stimuler l'émergence et le déploiement d'innovations permettant de relever les défis actuels comme la transition énergétique vers un nouveau modèle de croissance sobre en carbone. En 2021, la BEI a consacré plus des deux tiers de ses 9,2 milliards d'euros d'investissements en France à des projets liés à la lutte contre le changement climatique dont 3,85 milliards d'euros dans le financement d'équipements publics plus performants sur les plans énergétique et environnemental.

A propos de la Communauté d'agglomération Lens-Liévin

Pour bâtir et décliner ses politiques, la CALL, dont le territoire s'étend sur 240 km², s'appuie sur les 36 communes qui la constituent. Elles sont une composante essentielle de son action et siègent, à travers la représentation de leurs maires et de leurs conseillers au Conseil communautaire, présidé par Sylvain Robert. Le nombre de sièges à pourvoir est proportionnel à son nombre d'administrés : plus une commune a d'habitants, plus elle possède de représentants communautaires.

Les compétences de la CALL sont nombreuses et concernent le développement économique, la valorisation des déchets, l'eau et l'assainissement, l'environnement, l'habitat, la mobilité, la culture, le sport, etc.

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

Près de 245 000 habitants vivent dans cette agglomération à la situation géographique exceptionnelle, au cœur de la région Hauts-de-France et en relation directe avec la capitale. Connectée aux autoroutes A1 et A26, principales voies de circulation terrestres entre la France et l'Europe du Nord, la CALL bénéficie également d'une accessibilité ferroviaire remarquable, avec des allers et retours quotidiens Paris-Lens directs en TGV (1h10 minutes) et des Lens-Lille (40 à 50 minutes).

Le budget de la CALL s'élève quant à lui à 284 millions d'euros et s'équilibre avec 145 millions d'euros dédiés au fonctionnement et 139 millions pour l'investissement.

Contacts presse

BEI : Christophe Alix
LD : +352 43 79 84303
Mob : +33 6 11 81 30 99
c.alix @bei.org
presse@bei.orgwww.bei.org/press

CALL : Céline Gastaud-Hannoir
+333 21 79 07 91
+33 7 88 75 50 33
cgastaud@agglo-lenslievin.fr